



COMMISSION PERMANENTE

2019 - 2020

Articles R 421-20, -21, -22, -25 et -41 du code l'éducation - Articles R 421-37 à -40 du code l'éducation (composition) - Article R 421-56 du code de l'éducation - Circulaire n°2005-156 du 30/09/2005

3 Membres de droit	
Monsieur Dominique BALOUP	Principal
Madame Marie KERBORIOU-GUIRAUD	Principale adjointe
Madame Sylvie AMBERT	Adjointe gestionnaire
1 Membre élu au titre de la collectivité territoriale de rattachement	
Madame Françoise BARDOU	
Membres élus au titre des personnels d'enseignement et d'éducation	
3 titulaires	1 suppléant
Mme Marie POUX	Mme Muriel CLERMONT
Mme Andrine RAFFIER	
Mme Camille SANS	
Membre élu au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, socio et de santé	
1 titulaire	1 suppléant
Mme Christine MAGNE	M Franck VENNE
Membres élus au titre des parents d'élèves	
3 titulaires	3 suppléants
M Olivier PLIQUET	Mme Sandrine BIGEY

Mme Patricia FREMAUX	M David MILH
M Jérôme SENEGAS	M Bernard CROS
Membre au titre des élèves	
M Alex BOYER	